

# La profession d'orthophonie

## Qui nous sommes

- Nous sommes des professionnels autonomes qui ont une expertise en développement typique et troubles de la communication et de la déglutition, ainsi qu'en évaluation et intervention dans ces domaines.
- Nous sommes des cliniciens, des professeurs, des gestionnaires, des administrateurs, des chercheurs et des professionnels en entreprises travaillant dans des centres ruraux et urbains à l'échelle du Canada. Dans la plupart des provinces et territoires, il existe des organismes de réglementation pour notre profession.
- Nous sommes des professionnels avec un engagement commun à l'égard de la recherche et de l'éducation du public, ainsi qu'avec une croyance dans le mentorat des nouveaux diplômés et du personnel de soutien.
- Nous sommes des professionnels qui s'adonnent à des carrières stimulantes et gratifiantes.

## Ce que nous faisons

Les orthophonistes dépistent, évaluent, identifient et traitent les troubles de parole, de langage, de voix, de fluidité (bégaiement), de déglutition et d'alimentation chez tous les groupes d'âges, en plus de plaider en faveur de la prévention de ces troubles. Les aides en santé de la communication jouent un rôle de soutien important dans notre profession en travaillant avec les orthophonistes.

## Où nous travaillons

Nous travaillons de manière autonome ou dans le cadre d'équipes interprofessionnelles dans les contextes suivants : les hôpitaux, les cliniques, les écoles, les centres de réadaptation, les centres d'hébergement et de soins de longue durée, les programmes d'intervention précoce, les universités, les collèges, les centres de recherche et les cabinets privés.

## Où nous étudions au Canada

Dalhousie University  
Université du Québec à Trois Rivières  
Université Laval  
Université de Montréal  
McGill University  
McMaster University  
Université d'Ottawa  
University of Toronto  
Western University  
Université Laurentienne  
University of Alberta  
University of British Columbia

On doit posséder au minimum un diplôme de maîtrise (ou l'équivalent) pour exercer la profession d'orthophonie au Canada.